

## Dossier de presse

# La MSA déploie les politiques de santé et favorise l'accès aux soins en milieu rural



### Contact presse :

Geraldine Vieuille – [vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr](mailto:vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr)

## Propos introductif

Avec plus de 3,2 millions de bénéficiaires de prestations maladies, la MSA est le deuxième régime de protection sociale. Elle intervient auprès de l'ensemble des professionnels de santé, aussi bien en ville qu'à l'hôpital. Bien que les affiliés du régime agricole soient présents sur l'ensemble du territoire national, ceux-ci résident plus fréquemment que l'ensemble de la population dans une commune rurale (53 % versus 23 %).

De ce fait, la MSA est fortement impliquée depuis plusieurs années dans l'amélioration de l'accessibilité aux soins, particulièrement dans les territoires ruraux.

Par ailleurs, l'approche transversale de la MSA s'appuie en premier lieu sur son guichet unique qui lui permet de repérer, notamment à travers ses actions dans le domaine de l'action sociale et familiale, les assurés particulièrement concernés par des problématiques de santé. La MSA peut également compter sur son réseau et son expertise en matière de santé au travail. La MSA est le seul opérateur public qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de prévention, de réparation et d'indemnisation en matière de santé et de sécurité au travail.

Ainsi, la MSA met ses compétences d'acteur de terrain au service de la déclinaison opérationnelle des politiques publiques d'organisation de l'offre de soins du gouvernement. Elle possède en effet, une connaissance fine des réalités rurales, une capacité de mobilisation pour l'accompagnement des projets de santé des professionnels du territoire et une longue expérience en ce domaine.

<b>La MSA favorise l'installation en milieu rural des jeunes professionnels de santé.....</b>	<b>4</b>
Exercice en campagne : le programme MSA de promotion de l'exercice en milieu rural.....	4
<b>La MSA participe au développement des modes d'exercices attractifs.....</b>	<b>6</b>
MSP et CPTS, une ingénierie d'accompagnement éprouvée .....	6
La MSA est investie aux côtés des hôpitaux de proximité.....	8
La Boussole : un portail gratuit et personnalisé de mise en relation des assurés avec la sphère santé et médico-social.....	8
<b>La MSA déploie des programmes d'actions de prévention et de promotion de la santé</b>	<b>9</b>
La MSA conçoit des actions spécifiques d'information et d'éducation à la santé .....	9
La MSA propose des actions « clés en main ».....	10
L'éducation thérapeutique du patient poly-pathologique (ET3P) .....	10
Le forfait diététicien et psychologue en maison de santé pluri-professionnelle.....	11
<b>La MSA propose des outils identifiant les territoires en tension et favorisant les projets.....</b>	<b>12</b>
GEO MSA, l'outil de cartographie MSA .....	12
Diagnostic Territorial .....	13

# La MSA favorise l'installation en milieu rural des jeunes professionnels de santé

Exercice en campagne : le programme MSA de promotion de l'exercice en milieu rural

**La MSA impliquée de longue date dans la lutte contre les difficultés d'accès aux soins a déployé, depuis 2013, un programme d'actions visant à promouvoir l'exercice en milieu rural auprès des jeunes professionnels de santé, sur un modèle d'exercice coordonné pluri-professionnel.**

Ce programme « Exercice en Campagne » repose sur 2 volets :

- la promotion de l'exercice en milieu rural auprès des jeunes professionnels de santé par le biais de rencontres dans les facultés de Médecine, les IFSI, les IFMK, d'interventions lors de congrès régionaux ou nationaux, de formations communes (médecin, sage-femme, kinésithérapeute, infirmier, pharmacien, assistant social,...) avec une visite en maison santé pluridisciplinaire notamment pour découvrir les particularités de l'exercice en campagne, ses atouts, sa diversité.

- la promotion de la maîtrise de stage lors de contacts privilégiés avec ces professionnels de santé accompagné par la MSA sur différents dispositifs (installations, dispositifs prévention...), ou à l'occasion de congrès nationaux en association avec les partenaires institutionnels.

Un kit « exercice en campagne » conçu pour faciliter ces actions est mis à disposition des caisses de MSA par la Caisse centrale. Il résulte d'une mutualisation des expériences et des travaux. Chaque caisse de MSA adapte le programme en fonction du contexte local en s'appuyant sur les atouts du territoire et les partenariats locaux.

Un exemple d'action multi partenariale :

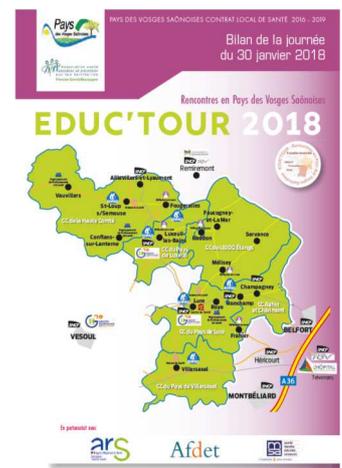
## **EDUC'TOUR 2018, Rencontres en Pays des Vosges Saônoises**

### **LE CONTEXTE**

La journée est proposée dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays des Vosges Saônoises et du séminaire « Apprendre à travailler ensemble ». Ce dernier, porté par l'AFDET, est composé d'étudiants en fin d'études de kinésithérapie, médecine générale, psychologie, soins infirmiers, sage-femme, assistant de service social et orthophonie. Programmé sur 6 jours, le séminaire a pour objectif d'apprendre aux étudiants à se connaître et à travailler ensemble. La création d'un projet de santé en groupes interprofessionnels vient clôturer le séminaire.

### **LES ORGANISATEURS**

Le Pays des Vosges Saônoises, en partenariat avec l'ASEPT Franche-Comté / Bourgogne, l'Association Française pour le Développement de l'Education Thérapeutique (AFDET), la MSA et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté.



**LE LIEU**

Le Pays des Vosges Saônoises, territoire rural d'environ 85000 habitants, composé de 6 Communautés de Communes.

**LE PUBLIC**

105 étudiants de Besançon et leurs enseignants ainsi que les élus, les acteurs locaux et les professionnels de santé.

**LES OBJECTIFS**

Les rencontres et les temps d'échanges programmés sur la journée avec les professionnels de santé et les acteurs de la vie locale (présidents de communautés de communes, agents de développement, partenaires locaux institutionnels ou associatifs...) ont pour objectifs de :

- Faire évoluer les représentations des étudiants par rapport à l'exercice en milieu rural,
- Faire découvrir le territoire du Pays des Vosges Saônoises,
- Promouvoir les projets et les dynamiques portés sur le territoire.

<https://www.pays-vosges-saonoises.fr/contrat-local-sante/eductour.htm>

# La MSA participe au développement des modes d'exercices attractifs

## MSP et CPTS, une ingénierie d'accompagnement éprouvée

La MSA accompagne le développement des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et la mise en place des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Les caisses de MSA ont directement aidé à l'élaboration de plus de 100 Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et d'une dizaine de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

En parallèle, la MSA a renforcé l'organisation de son propre réseau en désignant des agents de direction au niveau régional et local chargés de représenter la MSA auprès des instances de santé (ARS, DCGDR de l'assurance maladie), ainsi que des chargés de développement territorial en santé dont le rôle est d'accompagner des professionnels de santé dans le développement de nouvelles structures d'exercice coordonné (MSP, CPTS).

**Les ambitions du régime agricole en matière de stratégie pour la santé et l'accès aux soins en milieu rural :**

La MSA s'est engagé dans l'aide à l'installation et l'accès aux professionnels de santé sur tous les territoires ruraux. Cet engagement concorde avec les objectifs affichés par la stratégie nationale de santé « Ma santé 2022 » qui prévoit le doublement du nombre des maisons de santé pluri-professionnelles (2000) et le déploiement de 1000 Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

La MSA soutient le déploiement de près de 30 maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) sur les 680 situées en zones sous-denses ou déficitaires depuis 2018 et elle amplifie son accompagnement auprès des projets identifiés sur le terrain, en collaboration avec les Agences régionales de santé.

Par ailleurs, elle contribue au déploiement des CPTS sur les territoires ruraux, notamment à partir des MSP accompagnées. Récemment la MSA a accompagné la création de 2 CPTS qui sont effectives en Sud Eure et Loire et au Pays de Conflent. A ce jour, elle accompagne 6 projets de CPTS.

## La MSA renforce l'organisation de son réseau pour atteindre ses objectifs en santé

- Au niveau des caisses de MSA, un chargé de développement territorial accompagne les professionnels dans la création de CPTS en concertation avec l'ARS et le régime général. Ils seront appuyés par les médecins conseils investis sur ces projets. Par ailleurs, un agent de direction a été désigné dans chaque caisse en tant que référent « organisations des soins ».
- Au niveau régional, les Associations Régionales de Caisses de MSA travaillent en concertation avec la DCGDR et l'ARS pour accompagner les projets de coordination.
- Les administrateurs des caisses MSA locales, bien implantés sur les territoires et connaissant les problématiques territoriales et les professionnels de santé sont formés pour relayer les problématiques rencontrées et aussi informer les professionnels de santé sur les structures d'exercice coordonnées et l'accompagnement proposé par la MSA.

La MSA souhaite que ces accompagnements se multiplient pour aider les professionnels de santé à concrétiser leurs idées, les rendre opérationnelles et cohérentes avec les besoins locaux, particulièrement dans les territoires ruraux, les plus en difficultés et les plus isolés.

### **L'engagement de la MSA répond à un enjeu d'accès aux soins, prégnant, en territoires ruraux**

Les difficultés d'accès aux soins sont, aujourd'hui, une préoccupation prioritaire avec 4% de la population à la recherche d'un médecin traitant. Ces difficultés sont particulièrement marquées dans les territoires ruraux.

Elles ne touchent pas uniquement les soins primaires, les soins secondaires de proximité comme l'ophtalmologie, la gynécologie et la dermatologie sont aussi largement affectés.

En milieu rural les difficultés d'accès aux second recours sont exacerbées par la distance avec les pôles urbains, de même que l'accès aux soins non programmés du fait de l'isolement.

A cela s'ajoutent des difficultés de parcours de soins, de santé et même de vie en lien avec une augmentation des maladies chroniques. Elles affectent particulièrement les populations vulnérables, 23.5% des plus de 60 ans en 2016 et devant atteindre 31% en 2040.

La cause de la difficulté de parcours ; des cloisonnements entre les secteurs sanitaire, médicosocial et social, des cloisonnements entre établissements et professionnels de santé en ambulatoire, des cloisonnements entre secteur privé et public. Ces cloisonnements multiples participent à la difficulté de coordination entre les acteurs de santé.

### **La MSA parle de l'accès aux soins en milieu rural, des MSP et des CPTS sur sa chaîne TV :**

<http://www.msatv.fr/video/msa-le-magazine-laces-aux-soins-en-milieu-rural/>

#### **Les communautés professionnelles territoriales de santé :**

Les CPTS, créée par la LMSS de 2016, visent à faciliter la coordination des soins ambulatoires, à mieux structurer et fluidifier les parcours de santé et à améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé libéraux qui auront l'initiative de les créer dans chaque territoire. Les CPTS ont ainsi vocation à réunir les professionnels de premier et de second recours d'un même territoire et, en fonction des projets, les autres acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social. Elles doivent s'ancrer sur le territoire pour promouvoir la coordination entre les différents acteurs de soins et améliorer le parcours de soins des patients, l'accès et la pertinence des soins).

## La MSA est investie aux côtés des hôpitaux de proximité

La MSA très engagée, en matière de soins de proximité dans les territoires ruraux connaît l'importance, en termes d'offre de soins, des hôpitaux de proximité fortement implantés pour la plupart dans les territoires ruraux. Et, à ce titre, la MSA souhaite continuer à exercer son action en tant que caisses pivots des hôpitaux de proximité. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie en santé, la MSA a décidé de mieux cibler l'accompagnement des établissements de santé en définissant notamment parmi les nouveaux hôpitaux de proximité créée, ceux pour lesquels la MSA s'investira en tant que caisse pivot.

Pour rappel, « Ma Santé 2022 » prévoit la labellisation de 500 à 600 hôpitaux de proximité d'ici 2022. Ces établissements doivent permettre aux patients de bénéficier d'un premier niveau de réponse médicale au plus près de leur lieu de vie : par ailleurs, ils contribueront au renforcement de l'accès aux soins grâce à des coopérations étroites avec les professionnels libéraux.

Les hôpitaux de proximité assureront le 1er niveau hospitalier de la gradation des soins et orienteront les patients qui le nécessitent vers d'autres structures adaptées. Ils offriront le cadre hospitalier nécessaire aux médecins de ville pour y suivre leurs patients, contribueront au maintien des personnes dépendantes ou vulnérables dans leur milieu de vie en lien avec leurs médecins traitants, participeront à des actions de prévention, le tout, en cohérence avec les projets des CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé).

## La Boussole : un portail gratuit et personnalisé de mise en relation des assurés avec la sphère santé et médico-social

La MSA expérimentera, à partir de 2020, le développement d'un projet de portail santé/social « La Boussole » qui poursuit l'ambition d'offrir une prestation gratuite et personnalisée de mise en relation des assurés avec les offreurs de soins et acteurs sociaux et médico-sociaux afin d'améliorer leurs parcours de prise en charge.

Cette plateforme permettra un accompagnement complet de l'affilié tout au long de la vie dans son parcours de soins en facilitant la mise en relation coordonnée des services concernés sur son territoire de vie. Ainsi, chaque affilié trouvera les services les plus adaptés à sa situation.

# La MSA déploie des programmes d'actions de prévention et de promotion de la santé

La MSA conçoit des actions spécifiques d'information et d'éducation à la santé

la MSA a assuré la mise en œuvre des dispositifs de droit commun notamment les dépistages organisés des cancers, la campagne de vaccination antigrippale ou encore la prévention bucco-dentaire, chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes.

En parallèle, la MSA conçoit des actions spécifiques d'information et d'éducation à la santé répondant aux besoins de sa population spécifique. Ses actions sont basées essentiellement sur une approche motivationnelle (empowerment) qui garantit les meilleurs résultats d'impact.

Avec plus de 30 millions d'euros consacrés à ses actions de prévention en 2018, la MSA confirme son rôle majeur porté par sa gouvernance mutualiste, son guichet unique XXL assurant l'ensemble des risques santé, famille, retraite, et son fort engagement sur les territoires.

La MSA contribue à la mise en œuvre sur les territoires des programmes et actions déclinant les priorités définies par les pouvoirs publics en :

- renforçant dans ses actions, le rôle du médecin traitant et des équipes de soins de santé primaire dans les programmes de vaccination, de dépistage, d'éducation et de promotion de la santé,
- développant des actions ciblées et adaptées aux besoins des assurés notamment vers les jeunes, les non-consommateurs de soins et de prévention, et les publics les plus précaires,
- intégrant, dans son offre des stratégies de prévention innovantes et multicanales,
- prenant en compte les futurs contrats territoriaux de santé pilotés par les agences régionales de santé.

## Les résultats en chiffres pour l'année 2018

- 77 323 seniors ont participé aux actions collectives seniors (+ 8 690 personnes par rapport à 2017).
- 79,3% des seniors aux ateliers de stimulation cognitive ont réactivé des capacités intellectuelles ou relationnelles
- 8 600 personnes ont participé aux Instants santé jeunes
- 62% des sous-consommateurs de soins ayant participé au premier rendez-vous des Instants santé réintègrent un parcours de santé (consommation de soins dans les 3 mois)
- 56% des assurés invités se sont fait vacciner contre la grippe (+ 1,9 point par rapport à 2017)
- 53,1% des assurées agricoles ciblées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein (+ 0,9 point par rapport à 2017)
- 50 198 jeunes entre 6 et 24 ans ont bénéficié d'un examen de prévention bucco-dentaire
- 28 943 assurés agricoles ont bénéficié d'un accompagnement au sevrage tabagique
- 14 800 personnes ont participé aux 36 actions d'initiative locale organisées par les MSA
- 1 039 personnes en situation de précarité ont bénéficié d'un bilan de santé spécifique

La brochure « Nos actions sur les territoires - FNPEISA 2018 » est le témoin du fort engagement de la MSA dans la mise en place des actions de prévention santé pour les assurés des territoires ruraux.

[Lien vers Nos actions sur les territoires - FNPEISA 2018](#)

[Lien vers bilan chiffré](#)

## La MSA propose des actions « clés en main »

### L'éducation thérapeutique du patient poly-pathologique (ET3P)

**Ce programme permet aux patients, sous une forme ludique et en groupe, de comprendre leur maladie, leur traitement, d'agir sur les facteurs de risque et de pouvoir réagir en cas de situation difficile. La finalité est de réduire les crises et les incidents cardiovasculaires, diminuer les complications liées à la maladie et réduire les hospitalisations. Il est animé par des professionnels de santé du territoire, formés à l'ETP de la MSA par l'IPCCEM<sup>1</sup>**

Les évaluations réalisées au cours des dernières années démontrent tout l'intérêt de cet outil de prévention qui modifie les comportements des patients concernés et réduit les risques liés à la maladie.

Les ateliers d'Education thérapeutique du patient (ETP de la MSA) sont organisés sous forme de sessions personnalisées. Ils ont pour objectif de permettre aux patients qui y participent de mieux comprendre leur maladie, d'adopter une meilleure hygiène de vie, d'apprendre à coopérer avec les soignants, de bien suivre leur traitement médical et d'identifier les signes d'alerte.

Ces ateliers s'adressent à tous les patients suivis pour une maladie cardiovasculaire<sup>2</sup> et en affection longue durée (ALD), quel que soit leur régime d'assurance maladie, et sont gratuits.

#### **Le programme se compose de 5 séances pour le patient :**

1/ Un entretien individuel, avec une personne de l'équipe éducative.

2/ Trois séances collectives (en demi-journée) où 6 thèmes sont abordés :

=> Le vécu de la maladie et les facteurs de risques cardiovasculaires,

=> La nutrition et l'activité physique,

=> La vigilance, l'auto surveillance et le traitement.

L'animation des séances collectives utilise un kit pédagogique spécifique placé en annexe.

3/ Un bilan individuel avec une personne de l'équipe éducative (évaluation pédagogique)

Le médecin traitant est impliqué du début à la fin du processus ; du document d'« aide au diagnostic » qu'il complète et qui matérialise l'inscription du patient au programme d'ETP MSA jusqu'à la fin du programme où il reçoit le bilan individuel réalisé par le patient et l'équipe éducative.

---

<sup>1</sup> Institut de perfectionnement en communication et en éducation médicale

<sup>2</sup> Hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, maladie coronaire

**Le forfait psy/diet a été mis en place pour rendre financièrement accessible une prise en charge des patients atteints d'un trouble psychologique et/ou du comportement alimentaire, le forfait psy/diet démontre son efficacité.**

Deuil ou séparation douloureuse, obésité, diabète décompensé ou surmenage professionnel — et pour certaines personnes, un peu tout ça en même temps — autant de situations pour lesquelles la prise en charge par un psychologue et/ou un diététicien est le fondement des recommandations de bonnes pratiques par la Haute Autorité de santé (HAS). Pourtant en milieu rural, le patient en souffrance n'a pas toujours un recours facile à ces soins faute d'accessibilité (financière, géographique, ou problèmes de mobilité).

La MSA propose un forfait diététicien et psychologue autogéré par l'équipe soignante des MSP volontaires. Les prises en charge initiées grâce à ce forfait peuvent, si besoin, être prolongées sur la dotation du fonds national d'action sociale

Deux critères ont été déterminants dans le choix des situations retenues : l'urgence au moment où la personne accepte de s'inscrire dans l'expérimentation (par exemple, si son affection se déséquilibre rapidement) et l'existence d'un problème d'accessibilité financière susceptible de la faire renoncer aux soins, notamment lors de l'initialisation de la prise en charge qui nécessite des actes rapprochés (ensuite les actes s'espacent et la charge financière devient plus supportable). La proximité du médecin de campagne avec sa patientèle doit faciliter la détection au cas par cas de ce public cible.

L'objectif du forfait psy/diet est multiple. Il est destiné non seulement de contribuer à améliorer la qualité de la prise en charge, la santé des patients suivis, mais également de faciliter l'accessibilité financière aux soins de psychologue et de diététicien et de contribuer ainsi au maintien de cette offre dans les territoires ruraux. Au final, c'est aussi contribuer à la maîtrise des dépenses de santé.

# La MSA propose des outils identifiant les territoires en tension et favorisant les projets

## GEO MSA, l'outil de cartographie MSA

**GéoMSA, est un outil de cartographie qui permet de visualiser les données locales du régime agricole. Il permet d'identifier les territoires les plus à risques en termes d'accès aux soins. Cet outil traduit la volonté de la MSA de participer au mouvement d'ouverture des données publiques, il est accessible depuis Internet à partir de l'adresse <https://geomsa.msa.fr/>.**

Les données locales du régime agricole sont valorisées par les représentations cartographiques de plus de 200 indicateurs. Le maillage géographique s'étend de la commune à la région en passant par les territoires couverts par les caisses de la MSA. Chaque indicateur dispose d'une documentation détaillée: définition, périodes et niveaux géographiques disponibles, source, date de dernière mise à jour.

Des « portraits de territoire » facilitent le ciblage d'une unité géographique et les parcours guidés offrent un accès direct à une sélection d'indicateurs couvrant les différents thèmes.

Au-delà de l'accès aux soins, GéoMSA permet également d'accéder aux données statistiques au niveau le plus fin sur plusieurs thématiques : cotisations, emploi, accidents du travail/maladies professionnelles, retraite, famille.

Les statistiques produites par la CCMSA ont été labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

The screenshot displays the GéoMSA web application interface. At the top, there is a header with the GéoMSA logo and the text "Bienvenue dans GéoMSA L'outil de cartographie des données localisées de la MSA". Below the header, there is a navigation menu with several categories: "Accident du travail", "Démographie agricole", "Emploi agricole et", "Famille et logement", "Financement et cotisations", and "Retraite". The main content area shows a map of France with various indicators represented by colored circles. A sidebar on the right allows for filtering by region (e.g., "France métropolitaine par département") and provides a search bar. The top of the page includes the GéoMSA logo and a header with the text "Bienvenue dans GéoMSA L'outil de cartographie des données localisées de la MSA".

## Diagnostic Territorial

La MSA a développé un outil « GeoMSA » pour réaliser des diagnostics territoriaux permettant d'objectiver l'accessibilité à l'offre de soins mais également de santé (prévention, médico-social) et de cibler des territoires fragiles qui pourraient bénéficier d'un accompagnement. Ces travaux se font en lien avec les ARS, l'Assurance maladie et les autres partenaires, y compris les hôpitaux de proximité dont pour certains la MSA est caisse pivot.

Ces diagnostics territoriaux allient données quantitatives et qualitatives:

- Les indicateurs quantitatifs couvrent sept thématiques : population, socio-économique, santé, offre ambulatoire, offre hospitalière, médico-sociale et prévention.

Ils regroupent au total plus de 70 indicateurs primaires et 7 indicateurs composites. Ils ont été construits au plus près des préoccupations des acteurs des territoires.

- Les indicateurs qualitatifs rendent compte de la réalité vécue en matière d'offre de soins primaires, des dynamiques territoriales et des jeux d'acteurs. Ils permettent d'avoir une connaissance fine des besoins des assurés et du territoire et de la partager avec l'ARS et les parties prenantes des politiques territoriales (régime général, collectivités territoriales, élus, professionnels de santé, usagers).

### **En chiffres**

Fin 2019, toutes les caisses de 35 caisses ont réalisé un diagnostic.

En 2019, un certain nombre de diagnostics ont été suivi d'un plan d'action proposé et mis en œuvre sous l'égide de l'ARS avec l'accompagnement par les caisses de MSA de la mise en place d'un certain nombre de structures d'exercice coordonné.